



## **Compte-rendu du Comité Technique Local du 19 avril 2017**

Suite au vote défavorable unanime des OS lors du comité technique local le 31 mars 2017 sur l'évolution du règlement intérieur du CTL, la Présidente nous convoque ce jour afin de se prononcer sur ce point

Est inscrit, également, à l'ordre du jour le bilan sur le budget 2016 et la présentation du budget 2017 qui n'avait pu être abordés au précédent CTL,

Administration :

Mme ROUX-TRESCASES, Mme GAYTON-SEGRET, Mme LECHEVALIER et Mme ZALDUA

secrétariat assuré par Mmes FROMENT, et JOUBERT

L'ordre du jour a pu être abordé

### **I. Evolution des modalités de fonctionnement des Comités Techniques Locaux (CTL) de la DGFIP**

Les OS ont à nouveau manifesté leur opposition à ce changement de fonctionnement des comités techniques locaux, réduisant à « peau de chagrin » le temps alloué à la préparation et au compte rendu de ces réunions ainsi que le non-remboursement des frais de déplacement des élus suppléants ce qui va à l'encontre du dialogue social et au bon fonctionnement du mandat syndical, (voir notre compte rendu du CTL du 31 mars 2017)

**Vote contre à l'unanimité des OS**

### **II. PRESENTATION DU BUDGET DE LA DDFIP DE LA HAUTE VIENNE (exécution exercice 2016 et présentation du budget 2017 pour information)**

#### Exécution budgétaire 2016

Sans surprise le budget est déficitaire, comme l'année 2015, malgré la poursuite d'une politique d'économie,

Le montant total des dotations en fin d'exercice est en baisse par rapport à 2015,

Les dépenses d'affranchissement sont en légère baisse,

Le montant des refacturations des dépenses payées en centrale est en augmentation de 7,89 %

Les frais de déplacements et de formations ont augmenté de 8,32 %  
De nombreuses dépenses 2016 ont été contenues et ont profité d'une situation favorable (fioul en baisse, loyers par suppression de postes comptables, mise en place de SOLIMP2, et hélas abandon de commande de matériel informatique !!....)

### Présentation du budget 2017

Sans surprise, baisse de la dotation pour 2017.

Nous commençons l'année avec une amputation de 133668 euros (factures non payées en 2016).

Utilisez « CLIC'ESI » sans limite c'est gratuit cette année !!

Les coûts des plis dont l'édition aura été faite par un ESI pour le compte des directions ne sera pas refacturé à ces mêmes directions en 2017, afin de les inciter à y recourir d'avantage. Ce qui est dommageable, certaines applications « anciennes » mais également récentes ne peuvent l'utiliser en raison de problèmes de configuration nationale.

Au final, comment piloter correctement un budget sans connaître le montant des abondements accordés en cours d'année par la DGFIP.

### **III. BILAN DE LA CAMPAGNE IR 2016 ET INFORMATION SUR LA CAMPAGNE IR 2017 (pour information)**

Nous reprenons dans ce bilan , une partie des éléments fournis par la Direction.

La campagne déclarative 2016 était axée, pour la première année, sur l'obligation de déclarer en ligne pour les foyers dont le revenu fiscal de référence 2014 était supérieur à 40000€.

La promotion et l'accompagnement des particuliers dans leurs démarches en ligne (déclaratives et contributives) ont été organisés pour les inviter à entrer progressivement dans la dématérialisation.

Permettre plus d'autonomie à chaque contribuable, quelle que soit sa situation fiscale (imposable ou non) est un objectif fondamental de notre administration pour une démarche citoyenne, dans la simplification.

**Les SIP ont participé à l'accueil physique à hauteur de 85% du total et les Trésoreries à hauteur de 15%.**

L'accueil téléphonique s'est réduit de 38% : 11 933 appels reçus (contre 19 251 en 2015) et 9 476 appels aboutis (contre 11 717 en 2015).

***Dans les sites extérieurs***, le nombre de personnes reçues est en baisse de 21%.

**A Limoges**, le nombre de personnes reçues est stable (13 920 en 2016 et 13 786 en 2015).

***La campagne "Internet", du 19 mai au 7 juin 2016***, sur cette période, les agents ont répondu à 2 439 appels (1 145 sur le site de Limoges).

L'accueil de proximité est apprécié des usagers qui obtiennent une réponse rapide et de

qualité ,3 986 usagers ont été reçus dans les Trésoreries du 11 avril au 7 juin 2016,

Durant la campagne IR, les flux d'appels téléphoniques ont été pris en charge par un centre de renseignements téléphonés (CRT) mis en place sur le site de LIMOGES Cruveilhier.

Pour la totalité de la période du 11/04 au 07/06, on enregistre une baisse de 39% du nombre d'appels reçus (15 615 au lieu de 25 679) et une baisse du nombre d'appels traités (11 915 au lieu de 15 050).

Pour l'ensemble du département, le nombre de télé-déclarants est passé de 69 049 en 2015 à 90 324 en 2016, soit une progression de 27,3%. La part des foyers fiscaux télédéclarants s'élève à 43,1 % (avec EDI) et 40,9% (hors EFI).

## **LES OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE IR/ISF/TH 2017**

→ **Une des deux orientations prioritaires** de cette campagne est de promouvoir la déclaration et l'ensemble des services en ligne.

Le site Internet « rénové », plus accessible et intuitif, est ouvert aux usagers depuis le 5 janvier 2017.

Chaque contribuable, pour une relation sécurisée et de confiance, peut ouvrir un espace personnalisé avec mot de passe. Il y effectuera toutes ses démarches dont la déclaration et la réception instantanée de l'ASDIR (dont le périmètre est élargi).

A compter de cette année, les contribuables dont la résidence principale est équipée d'un accès à Internet et dont le revenu fiscal de référence 2015 (déclaré en 2016) est supérieur à 28 000€ ont l'obligation de déclarer leurs revenus en ligne ,

→ La **procédure simplifiée de déclaration** est élargie ; ce qui permettra à de nombreux contribuables de valider une situation fiscale simple mais pouvant comporter des corrections et additifs sur les catégories de revenus et de charges les plus courantes.

→ Les services ont reçu 3 ou 4 SPI fictifs pour guider, en temps réel, les usagers qui déclarent en ligne et qui ont besoin d'aide, notamment par appel téléphonique.

→ 4 postes en libre service usagers sont installés à l'accueil du site Cruveilhier à LIMOGES et 2 postes sur chaque SIP extérieurs. Des agents seront présents pour guider les usagers sur leur espace personnalisé et sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## **PREMICES DE LA MISE EN OEUVRE DU PRELEVEMENT A LA SOURCE**

→ **La fiabilisation des informations relatives aux usagers est un axe fort** de la campagne 2017 : fiabilisation des états civils et des identifiants.

→ **Collecte de masse des coordonnées bancaires** et suivi des déclarations de revenus sans RIB, pour organiser la relance automatisée.

La collecte des RIB est indispensable :

\* pour assurer, dès la sortie des avis d'imposition, les restitutions ;

\* pour la mise en place du prélèvement à la source dès janvier 2018 (acompte contemporain sur revenus des indépendants, sur revenus fonciers ...).

→ Les modalités de calcul du taux de prélèvement à la source et la détermination de l'acompte contemporain ont conduit à la création de plusieurs nouvelles cases sur la

déclaration N° 2042 et sur la déclaration complémentaire professionnelle N°2042 C PRO.

## LE DISPOSITIF SPECIAL RENFORCE D'INFORMATION DU PUBLIC

- x Horaires élargis au SIP de LIMOGES, du 24 avril au 19 mai et du 22 mai au 6 juin, selon organisations décrites ci-dessous ;
- x Horaires élargis pour les SIP extérieurs, du 24 avril au 19 mai.

Dans les Trésoreries de proximité : les agents des Trésoreries en charge de l'accueil doivent, dans le cadre du guichet fiscal unifié,

- x Fournir tous les documents et dépliants relatifs à la déclaration des revenus. Ces imprimés peuvent être téléchargés et imprimés sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) par l'usager ou sur NAUSICAA par les agents,

- x Répondre à des questions courantes d'assiette (exemples : renseigner un usager sur les dates limites de dépôt des déclarations, expliquer les conséquences d'un changement de situation familiale, ...). Les agents pourront ainsi être habilités via MADHRAS à la base de connaissances BACO,

- x Renseigner les usagers sur la mise en œuvre du PAS et sa phase de préparation (collecte des RIB, fiabilisation des états civils, identification des revenus de source étrangère ...). Lorsque la réponse ne peut être donnée immédiatement, l'agent d'accueil pourra, selon les cas :

- x Téléphoner à un correspondant SIP dont dépend l'usager afin d'obtenir le renseignement (la liste des lignes téléphoniques réservées à l'usage exclusif des agents des SIP et des Trésoreries est disponible sur ULYSSE 87 – campagne IR),

- x Réceptionner la demande de l'usager et la transmettre exclusivement, via e-contacts au service gestionnaire afin que la réponse attendue soit communiquée directement à l'intéressé (délai de réponse maximum d'une semaine – référentiel Marianne),

- x Prendre rendez-vous pour l'usager, en se connectant sur APRV (accueil personnalisé sur rendez-vous) ; les SIP ont ouvert ce service aux agents des services extérieurs,

- x Au SIP de Limoges, la cellule de renseignements téléphonés (CRT) sera renforcée du 24 avril au 6 juin 2017 avec les mêmes horaires que ceux retenus pour l'accueil physique élargi.

En dehors des heures d'ouverture, les usagers ont la possibilité :

- de s'adresser au **centre impôts service** : **0810 467 687** pour les questions relatives à la fiscalité, à l'accès des usagers à leur compte...
- de se renseigner sur le site [www .impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)
- de s'adresser au **centre de contact « prélèvement à la source »** : **0811 368 368**, pour les questions relatives au prélèvement à la source  
Ce numéro d'appel sera ouvert à partir de la mi-avril
- de se renseigner **sur le site « [prelevementalasource.gouv.fr](http://prelevementalasource.gouv.fr) »**

En soutien des services, 7 étudiants sont affectés au SIP de Limoges.

Deux contrôleurs stagiaires de la promotion 2016/2017 sont affectés au SIP de Limoges, à partir du mois de mai, 3 nouveaux services civiques ainsi qu'une dotation de jours vacataires à répartir par le responsable, selon les besoins des services.

1 service civique est affecté au SIP de Bellac, 1 au SIP de Saint-Junien et 1 au SIP de Saint-Yrieix.

Même, si l'aide de ces personnes est appréciable, il faut déplorer que les départs en retraite non remplacés et les suppressions d'emplois font cruellement défaut au bon déroulement de cette campagne. Si la Direction reconnaît que cette période est bien maîtrisée par des agents expérimentés, réactifs et soucieux de contribuer chaque année à sa réussite, il devient de plus en plus difficile de faire face pour eux à des plannings surchargés et l'arrivée du PAS va aggraver cette situation,

Le calendrier et les référents sont consultables sur ULYSSE 87.

### **Questions diverses :**

Pages jaunes : les informations concernant les horaires d'ouverture des différents postes sont périmés, la mise à jour ne se fait qu'annuellement.

Dossiers ZUS (Zones urbaines sensibles), malgré la reconnaissance de la carrière des agents concernés dans sa globalité, il est appliqué à la régularisation financière une prescription quadriennale totalement injuste, aucune réponse n'est apportée sur ce sujet, sauf à faire remonter les dossiers à la DGFIP.

Situation du service RNF, un rappel est fait sur le départ de 2 « piliers » d'ici la fin de l'année et de leur remplacement malgré l'affectation d'une personne, ce service supporte une charge de travail conséquente .... la direction a conscience de la situation mais attend le mouvement de mutation à venir.

Nous sommes revenus à la charge pour demander à la direction un second micro-onde, en effet de nombreux agents utilisent la cafeteria du site Montmailler et cela prend de plus en plus de temps pour faire chauffer un plat, malheureusement pour manger chaud il faut aller au restaurant administratif de Cruveilhier,

Vos représentants en CTL :

Nathalie ROOS, Bernard BOUZONIE, Philippe LORNAC